

Revue des deux mondes (1829)

I Revue des deux mondes (1829). 1871/05-1871/06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

LE

RÉGIME PARLEMENTAIRE

ET

LES PARTIS EN ITALIE

- I. — *Sulle condizione della cosa pubblica in Italia dopo il 1866*, Stefano Jacini, 1870. —
II. — *I partiti politici nel parlamento italiano*, Ruggiero Bonghi. — III. — *Della mancanza dei veri partiti politici in Italia*, A. Scialoja.

I.

L'Italie n'a pas eu à se plaindre des rigueurs du sort ; tout l'a favorisée : ses insuccès même lui ont apporté plus de profits que n'auraient pu le faire de grandes victoires. Les souvenirs de l'antiquité, ses œuvres d'art, sa gloire littéraire, ses monumens, ses luttes persistantes pour reconquérir l'indépendance et la liberté, ses souffrances, la douceur de son climat, la beauté de ses sites, chantés par tous les poètes, son génie musical, sa langue mélodieuse, tout enfin contribuait à la faire aimer comme une seconde patrie par les hommes cultivés du monde entier. Elle était le représentant le plus complet et le plus intéressant du principe des nationalités. Dans ses efforts pour repousser l'étranger de la terre italienne, elle avait donc pour elle les vœux de presque toute l'Europe. Rien n'est plus extraordinaire que la succession d'événemens qui en si peu de temps a fait de l'Italie, simple expression géographique, disait-on, un royaume indépendant, unifié, réunissant toutes les conditions

de prospérité et de vraie grandeur. Depuis que la réunion de Rome est venue couronner l'œuvre de l'unification nationale en lui donnant la capitale que l'histoire et la géographie désignent et imposent, la situation de l'Italie est plus favorable que celle de la plupart des autres états européens. Quoique péninsule seulement, ses frontières sont si nettement tracées par les Alpes et par la mer, qu'elle a en grande partie les avantages d'une position insulaire. Aucun de ses voisins ne nourrira plus le rêve inique de lui arracher un lambeau de son territoire. La conservation d'une Italie forte et unie est un intérêt européen de premier ordre, car c'est un élément de paix pour tout le midi. Tant qu'elle était divisée et faible, elle semblait appeler les conquérans étrangers en quête de provinces à prendre, d'apanages à donner aux cadets des familles royales. Aujourd'hui, séparée du reste de l'Europe par les Alpes, comme l'Espagne l'est par les Pyrénées, elle n'a pas plus que l'Espagne à craindre la conquête étrangère, et elle est plus heureuse que celle-ci, en ce qu'elle n'a pas de colonies lointaines à maintenir sous ses lois par la force des armes. Elle peut donc adopter une politique absolument pacifique, réduire son armée et sa flotte, et comme sa voisine, la Suisse, se contenter d'un système bien organisé de milices.

Ç'a été pour les Italiens une grande douleur de n'avoir point pu arracher la Vénétie à l'Autriche par quelque brillante victoire et d'avoir à l'accepter de la main de l'étranger; mais pour qui songe plus à l'intérêt réel de l'Italie qu'à ses satisfactions de vanité, il n'y a point de regrets à éprouver. Rien n'est plus enivrant et plus dangereux pour le bonheur d'un peuple que la gloire militaire. C'est un poison qui tue la liberté. Un roi victorieux peut à son gré devenir un souverain absolu, car que vaut une constitution pour arrêter des légions rompues à l'obéissance et enflammées par le souvenir de leurs succès? L'Angleterre et l'Amérique ont vu le péril, et jamais elles n'ont voulu de grandes armées permanentes. Victorieuse à Custoza et à Lissa, l'Italie n'aurait rien pu refuser à ses marins ou à ses soldats, et ses généraux auraient tenu dans leurs mains le sort du pays. Enorgueillie par ses succès, elle aurait voulu dominer l'Adriatique; elle aurait soutenu les *italianissimes* de Trieste, rêvé la conquête des côtes et des ports de la Dalmatie, jadis possession de Venise, inquiété l'Autriche et fait naître ainsi une dangereuse rivalité. Vaincue, elle n'a point songé à ces funestes chimères, et elle a tourné son attention et ses forces vers le seul objet d'où résulte le bonheur des hommes, la diffusion des lumières et du bien-être. Il n'y a pour un peuple pire fléau qu'une dynastie militaire. Tout Italien éclairé doit bénir le ciel d'en avoir préservé sa patrie, même au prix des insuccès de la campagne de 1866.

L'Italie possède d'autres avantages encore. Elle n'a point de

partis dynastiques et irréconciliables. La monarchie constitutionnelle est considérée par l'immense majorité des citoyens comme le régime qui convient le mieux au pays dans les circonstances actuelles, et nul prétendant ne dispute à la maison de Savoie la couronne qu'elle a si laborieusement conquise sur l'étranger, et que la nation lui a décernée. C'est une grande cause de faiblesse pour un pays que d'être partagé entre des factions puissantes qui ne s'accordent ni sur la forme du gouvernement, ni sur le prince à qui doit appartenir le pouvoir. Les bases mêmes de l'édifice politique n'étant point affermies, la marche régulière de l'administration et le règne de la liberté sont également impossibles. Voilà ce qui rend encore si difficile la situation actuelle de l'Espagne. L'Italie n'a pas à craindre non plus ces conflits de races hostiles qui entravent la réorganisation de l'Autriche. L'unité de langage, de race, de traditions, de culte, ont amené la fusion des anciens états en une seule nation avec une facilité et une rapidité que nul n'avait prévues. Les Italiens, quoique leur esprit soit porté à l'ironie et à la satire, sont très faciles à gouverner : ils se soumettent avec une résignation intelligente aux plus lourdes charges quand ils savent qu'elles sont nécessaires au salut du pays. Voyez en définitive combien peu de résistance ont rencontré la conscription et l'impôt sur la mouture, deux mesures bien dures pourtant et très irritantes dans l'application. Le mécontentement des classes inférieures, la question sociale, comme on dit, est bien moins à craindre en Italie qu'en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, parce que la grande industrie n'a pas encore créé de prolétariat dans la péninsule. Le roi a parfaitement compris et rempli son rôle de souverain constitutionnel, et il ne paraît point en ambitionner un autre. Le nombre des hommes d'État capables de remplir les hautes fonctions du gouvernement est plus que suffisant. Les classes aisées et le peuple, animés d'un patriotisme bien inspiré, sont prêts à tout pour assurer la prospérité de cette patrie si longtemps rêvée et enfin conquise. La situation intérieure est donc excellente. Les relations avec l'étranger ne sont pas moins bonnes; tous les états sont sympathiques à l'Italie, et, chose curieuse, habile au moins, sinon admirable, c'est avec l'ennemi séculaire, avec l'Autriche, que l'entente est la plus cordiale.

Quand on songe aux longues et sanglantes luttes par lesquelles les autres pays ont passé pour établir leur indépendance et leur unité nationales, on s'étonne du bonheur extraordinaire de l'Italie, qui est arrivée au même but en moins de dix ans; mais il faut lui rendre cette justice qu'elle a su faire bon usage des faveurs de la fortune. D'abord, dans les situations extrêmement difficiles où elle s'est trouvée, ses hommes d'état ont agi avec une prudence et une

habileté consommées, et le peuple même a montré un tact, une mesure digne de la race qui a toujours produit les plus habiles diplomates. L'Italie a su à propos s'abstenir et agir, contenir le sentiment révolutionnaire ou lui donner carrière quand il le fallait. Elle a bien compris aussi ce qu'elle avait à faire pour développer ses ressources. Quoiqu'elle dût maintenir un grand établissement militaire, puisqu'elle vivait sous le canon du quadrilatère, elle a donné sans compter pour achever son réseau de chemins de fer, et elle a fait beaucoup pour répandre l'instruction. Il en est résulté un accroissement de richesse, un déploiement d'activité, un progrès en tout sens vraiment remarquables. Toutes les villes s'agrandissent et s'embellissent. Florence est transformée; Naples, Milan, Bologne, semblent animés d'une vie nouvelle; Turin même, qui semblait devoir tant perdre en cessant d'être capitale, ne décline en aucune façon. Gênes étend sans cesse son commerce, et envoie dans toutes les mers des navires spécialement construits pour chaque genre de transport et de navigation. Dans toutes les provinces, on voit s'élever des cheminées d'usines à vapeur. Dans les campagnes, on aperçoit des résidences et des jardins à l'anglaise, chose nouvelle, car l'Italien n'aimait que le séjour de la ville. L'agriculture a reçu de notables améliorations. Les biens ecclésiastiques, passés aux mains des particuliers, sont mieux cultivés, et beaucoup de terrains vagues ont été mis en valeur, plantés en vignes ou en oliviers. L'excellent port de Brindisi est devenu le point d'embarquement le plus rapproché pour l'Égypte, l'Inde et l'extrême Orient; par l'ouverture du Mont-Cenis, l'Italie reliera bientôt son réseau ferré à celui de la France, et plus tard à toute l'Europe septentrionale, par le Saint-Gothard.

Dans tout le midi de la péninsule, c'est le caractère même de la population qui est changé. Autrefois paysans, habitans des villes, douaniers, soldats, gens de toute classe et de tout état, étaient sales, plats, mendiants, toujours disposés à courber le dos, à tendre la main. Démoralisés par le double despotisme de l'état et du monachisme, on ne pouvait s'empêcher de les mépriser et de les plaindre. Aujourd'hui la liberté a retrempé les âmes; l'homme n'est plus le même. Ceux qui portent un uniforme l'ont propre, élégant; ils marchent la tête haute et d'un pas ferme; ils font leur devoir, et ne demandent plus l'aumône. Les gens du peuple aussi ont une autre allure. Ils ont déjà secoué cette torpeur que le pouvoir absolu engendre partout. Le pli de la servitude est effacé. Ce ne sont plus des serfs tremblant sous le bâton; ce sont des citoyens qui ont conscience de leur dignité.

La Sicile même se régénère. Chose plus extraordinaire encore, et qui prouve un profond changement dans les conditions sociales, le

brigandage a presque disparu. Enfin de quelque côté qu'on envisage la situation de l'Italie, elle apparaît pleine de promesses pour l'avenir. Et cependant les esprits les plus clairvoyans s'inquiètent là-bas; ils nous disent que le mécanisme parlementaire ne fonctionne pas comme il faudrait, que le gouvernement est impuissant pour faire tout le bien qu'il voudrait, que la débilité du mécanisme parlementaire répand dans le pays un sourd mécontentement, et que, si quelque réforme sérieuse ne vient mettre les choses en meilleure voie, de sérieux dangers sont à craindre. L'éminent éditeur de l'*Antologia nuova*, M. Bonghi, et un économiste distingué, ancien ministre des finances, M. Scialoja, parlent d'une maladie grave qui atteint les sources intimes de la vie nationale. Enfin un écrivain aussi clairvoyant que modéré dans tous ses jugemens, M. S. Jacini, ancien ministre des travaux publics, jette un véritable cri d'alarme. « Notre pays, s'écrie-t-il, qu'aucun danger extérieur ne menace, et qui est doué d'une constitution si robuste, paraît atteint d'un mal profond qui a les caractères de la gangrène sénile. »

Maintenant, si l'on demande à ces écrivains, qui tous connaissent bien leur pays, quelle est la cause du mal, ils répondent qu'il provient de l'absence de partis politiques. Cette réponse étonne tout d'abord, car on croit généralement à l'étranger que l'Italie n'a que trop de partis. Ensuite jusqu'à présent on s'est toujours plaint partout des maux causés par les partis, et jamais on n'a exprimé le regret d'en manquer. Il s'agit ici d'un cas nouveau, et il mérite de fixer l'attention des publicistes qui étudient la théorie du régime parlementaire. A notre avis, le mal n'est pas particulier à l'Italie, il sévit encore dans d'autres pays, notamment en Espagne et en Portugal; mais nous le trouvons si bien décrit par MM. Bonghi, Scialoja et Jacini, que nous croyons utile d'en faire connaître d'après eux les principaux symptômes.

Il n'existe pas, disent ces écrivains, de vrais partis politiques en Italie. Il n'y a que des coteries sans consistance, sans mot d'ordre, sans programme. Allez à une séance des chambres, et on vous parlera de la *gauche*, de la *droite* et du *centre*, vous apprendrez même qu'il y a un *centre droit* et un *centre gauche*; mais ces noms ne signifient rien que la place où certains députés ont l'habitude de s'asseoir. Interrogez, tâchez de savoir ce qui distingue ou divise ces différens groupes de représentans, vous n'y parviendrez pas. Deux autres noms sont aussi souvent employés pour désigner deux partis qui souvent se disputent le pouvoir au sein du parlement, la *permanente* et la *consorteria*. La *permanente* est composée de députés piémontais qui jadis marchaient pour la plupart sous la bannière de Cavour. Depuis le transfert de la capitale de Turin à Florence, ils boudent, ils sont mécontents; ils forment une opposition intrai-

table qui représente des rancunes plutôt que des principes. La *consorteria* se recrute principalement parmi les députés de l'Italie centrale. Ceux qui appartiennent à ce groupe correspondent assez bien à ce qu'on appelait autrefois les doctrinaires en France. Ce sont des hommes de gouvernement, d'un libéralisme modéré, mais décidé. Seulement aucune nuance tranchée ne les sépare de leurs collègues. Quand les partis sont désignés ainsi par des noms sans signification précise, c'est qu'ils n'ont pas de doctrines arrêtées. En Espagne, il en est de même. A côté des républicains, qui eux du moins veulent une forme particulière de gouvernement, il y a des progressistes, des unionistes, des démocrates, tous partisans de la royauté, et très divisés, sans qu'il soit possible de dire sur quel point ils se séparent. A Madrid, j'ai en vain essayé de découvrir quelles étaient les idées générales que les uns et les autres défendaient. On me citait des noms de personnes, on me racontait les origines de ces partis; on me disait autour de quel chef chacun d'eux se ralliait; mais quant à des principes généraux, il n'en était point question. A Lisbonne, c'était la même chose.

Pour qu'il se forme des partis forts, consistans, capables d'imprimer un mouvement régulier aux rouages du régime constitutionnel, il faut qu'il existe dans le pays une divergence d'appréciation sur quelque question capitale intéressant la nation tout entière, et dominant par son importance les points secondaires; il faut que cette divergence saisisse, enflamme le public, et le partage en deux camps opposés ayant chacun son programme arrêté, son but avoué, ses chefs reconnus. L'objet du débat doit être d'un intérêt assez général pour n'y laisser personne indifférent, sans toutefois que les bases de la société ou de l'état soient mises violemment en cause, sinon on marche vers l'anarchie. Le type de ces grands partis qui semblent indispensables à la marche du système parlementaire s'est rencontré en Angleterre dans les *whigs* et les *tories*, qui pendant plus d'un siècle se sont disputé le pouvoir, chacun restant fidèle à son programme traditionnel, et tous deux capables tour à tour de diriger le gouvernement d'une main habile et ferme. Malheureusement rien de pareil n'existe encore en Italie. Il semble qu'on devrait y trouver au moins ces deux grands partis qu'on rencontre à peu près partout, le parti conservateur et le parti du mouvement, c'est-à-dire la fraction de ceux qui, se trouvant bien des institutions actuelles, veulent les maintenir, et la fraction de ceux qui, s'en trouvant mal ou rêvant un ordre meilleur, veulent les modifier dans l'intérêt du plus grand nombre. Comme l'a dit très bien l'historien américain Bancroft, la marche régulière du gouvernement dans le monde politique résulte de la lutte de ces deux tendances, comme dans l'univers la marche invariable des planètes est la résultante

de la force centripète et de la force centrifuge; mais, chose étrange, il ne s'est pas formé jusqu'à présent au-delà des Alpes de véritable parti conservateur en opposition avec un parti du progrès. Ce fait, très digne d'attention, demande quelques explications.

En Italie, tous les bons patriotes ont été révolutionnaires. La raison en est simple : ce n'est que par la révolution qu'ils pouvaient atteindre leur but si ardemment poursuivi, la constitution d'une Italie libre, unie, forte, délivrée du joug de l'étranger. Ce n'est évidemment point par des moyens légaux que l'on pouvait espérer chasser l'Autriche et se débarrasser des despotes qui s'appuyaient sur elle. Les plus éminens parmi les ministres, les députés, les écrivains, ont été autrefois proscrits, exilés, emprisonnés, pour leurs opinions contraires à l'ordre établi. Le grand homme d'état à qui l'Italie doit son existence (puisqu'il est convenu de ne plus parler de la France, quoiqu'elle ait un peu aidé ce grand homme) était le plus décidé des révolutionnaires. Dans la plupart des questions, Cavour et Garibaldi marchaient d'accord; ils différaient tout au plus sur les mesures d'exécution. La droite était si peu conservatrice, qu'en 1862 elle renversa Ratazzi pour avoir fait respecter les lois à Aspremonte. Dans les autres pays catholiques, le noyau solide du parti conservateur est formé de l'aristocratie et des partisans de l'église. En Italie, vous ne rencontrez parmi les nobles aucune fraction qui ressemble aux légitimistes français ou aux féodaux prussiens. Presque tous les patriciens de la péninsule italienne, imbus des idées modernes, font plutôt penser aux lords anglais de la nuance la plus libérale. Dès le moyen âge, ils étaient dévoués au maintien des libertés municipales, et de nos jours ils ont toujours marché à la tête du mouvement émancipateur. D'autre part, il ne s'est pas constitué de parti clérical, parce que tous les Italiens voulaient avoir Rome pour capitale, et que le haut clergé s'est montré hostile aux aspirations nationales. Chose presque inconcevable, dans la dernière chambre, on ne comptait que trois représentans dévoués aux idées ultramontaines, et dans la chambre récemment élue il n'y en a pas beaucoup plus. L'amour de la patrie l'emportait sur les autres sentimens, et celui qui par exception mettait au-dessus de tout les intérêts temporels du Vatican, celui-là devait renoncer à obtenir les suffrages de ses concitoyens. La confiscation et la mise en vente des biens ecclésiastiques ne rencontra jamais d'opposition sérieuse. Le sénat, ce corps conservateur par destination expresse, vota sans hésiter la loi qui imposait le service militaire même à ceux qui se préparaient à entrer dans les ordres. La résistance que certains évêques opposèrent à des lois adoptées par le parlement ne souleva nulle part une réprobation plus énergique que chez les membres de la droite. M. Jacini nous rapporte le mot que lui disait un

des chefs du parti avancé d'une république démocratique : « En vérité, quand je me compare à quelques-uns de vos burgraves de l'extrême droite, je dois avouer que je ne suis qu'un réactionnaire. »

Par la même raison qu'il n'y a pas de parti conservateur, il n'y a point non plus un vrai parti de la gauche. Il existe au sein de la chambre quelques républicains, mais ils n'avouent guère leurs visées. Leur but étant de renverser la constitution, ils ne peuvent former un parti constitutionnel. Ils sont d'ailleurs trop peu nombreux pour qu'il faille compter avec eux. En dehors de cette nuance extrême, il n'est aucun principe qui sépare la gauche de la droite. Les réformes que veulent les uns, les autres les veulent aussi. Quelque mesure est-elle présentée qui ailleurs paraîtrait révolutionnaire, elle trouvera autant de partisans d'un côté de la chambre que de l'autre. La grande affaire de l'Italie était la revendication de la Vénétie et de Rome. Sur ce point, nulle divergence. L'autre question capitale pour l'Italie était l'équilibre du budget; mais sur ce point, pas plus que sur les autres, il n'a pu se former deux partis opposés ayant chacun un programme distinct, parce qu'ici les divergences étaient trop nombreuses. Sans doute l'opposition ne manquait pas d'attaquer le ministère à ce sujet, de combattre les impôts proposés, de réclamer des économies; mais du moment qu'il fallait sortir des généralités, indiquer les mesures pratiques à adopter pour augmenter les recettes et réduire les dépenses, chacun avait son projet particulier, et l'accord était impossible, c'était une confusion générale qui détruisait les faibles liens de parti qui pouvaient tendre à s'établir. Toutes les taxes imaginables ont été tour à tour proposées pour combler l'éternel déficit, et cela n'a fait que contribuer à rendre plus complet le désarroi des diverses fractions de la chambre représentative. Les hommes de la même nuance défendaient les propositions les plus divergentes, et une même proposition trouvait des adhérens dans les nuances les plus opposées. Les impôts considérés ordinairement comme démocratiques étaient repoussés par la gauche et appuyés par la droite; l'impôt sur la mouture fut définitivement voté par beaucoup de représentans qui l'avaient d'abord condamné avec indignation. Dans le ministère actuel, constitué après l'introduction de la taxe nouvelle, se trouvent réunis l'homme d'état qui l'avait combattue avec le plus d'énergie et un autre qui l'avait approuvée avec non moins de conviction. Les derniers impôts votés par le parlement ont été élaborés par une commission composée de députés de nuances les plus diverses qui, leur œuvre commune terminée, ont repris chacun leur siège aux divers côtés de la chambre.

M. Scialoja fait à ce sujet une remarque très juste. Dans les pays où il y a des partis politiques déjà formés, les mesures finan-

cières revêtent une couleur politique d'après les conséquences qu'elles peuvent avoir et les effets qu'elles doivent produire. Chacun peut apprécier le rapport qu'elles ont avec le programme qu'il a adopté, et il sait par suite s'il doit les accepter ou les repousser. Un ministère appuyé sur une majorité compacte et ferme peut compter qu'il fera voter les mesures utiles qui sont conformes aux principes qu'il représente. Dans les pays où il n'y a point de partis constitués, ce ne sont pas des questions d'impôt qui les feront surgir. Chacun est hostile aux taxes nouvelles, et d'autre part, en réclamant sans cesse l'intervention de l'état, chacun fait exactement ce qu'il faut pour les rendre indispensables. En dehors de ces deux aspirations tout à fait contradictoires, le point de savoir quels sont les meilleurs impôts offre tant d'incertitudes, d'obscurités, exige tant de connaissances économiques, soulève tant de difficultés incidentes, que les électeurs ne peuvent se faire à ce sujet d'opinions arrêtées, ni les représentans se partager en deux groupes opposés et compactes. Il est facile de crier : réduisons les impôts; mais du moment qu'il faut les augmenter, chacun aura son système. Les deux camps se mêleront, et toute discipline disparaîtra.

En résumé, d'après les meilleurs juges de l'état des choses en Italie, le pays est mécontent, souffre parce que la machine constitutionnelle ne marche pas bien, et elle ne marche pas bien parce qu'il n'y a point de partis politiques fortement constitués. S'il n'y a point de partis semblables, cela provient de ce que, des deux grandes questions qui occupaient les esprits, la première, la délivrance de Venise et de Rome, trouvait tout le monde d'accord, et la seconde, la question financière, mettait tout le monde en désaccord. Maintenant il sera très-utile d'étudier de près ce cas encore peu décrit de pathologie constitutionnelle, et de voir comment l'absence de partis, généralement considérée comme un bonheur, rend au contraire impossible la bonne administration des affaires dans un gouvernement parlementaire.

II.

Le premier symptôme du mal, c'est l'instabilité des ministères. Une interpellation, une crise ministérielle et un exercice provisoire, puis de nouveau une crise ministérielle, un exercice provisoire et une interpellation, et le même cercle se reproduisant toujours, voilà comment le *Times* définissait un jour la marche du régime parlementaire en Italie. Et en effet malheureusement le journal anglais n'a que trop raison. Tous les ministères du nouveau royaume ont eu la vie extrêmement courte, et même la courte existence de chacun d'eux a été entrecoupée de crises, de transformations et de

reconstitutions. Ce qui est plus fâcheux, c'est qu'ils ne succombent pas sous un vote hostile; ils se retirent ordinairement lorsqu'ils disposent encore d'une majorité suffisante. Presque jamais à l'étranger on ne se rend compte de ce qui produit une crise ministérielle en Italie, et dans le pays même on vous en donnera dix raisons différentes. C'est qu'elle provient de quelque froissement ou de susceptibilités entre les personnes, de quelque intrigue secrète, de certaines exigences de position que l'on n'a pu satisfaire, enfin de mille petites causes tout à fait en dehors du choc ou de la force relative des opinions au sein du parlement. Il est donc très difficile de les analyser, de les avouer ou même de les deviner toutes. En Espagne et en Portugal, un phénomène semblable se présente. Les vicissitudes ministérielles y sont aussi difficiles à comprendre qu'en Italie.

En Angleterre, aux États-Unis, il en est autrement. Deux opinions rivales se disputent la prépondérance. Elles commencent d'abord par élaborer leur programme. En Amérique, cette opération préliminaire est presque la plus importante. Chaque parti nomme ce que l'on appelle une convention, c'est-à-dire des délégués qui, réunis en assemblée, délibèrent, et après de vives discussions arrêtent la *platform*, c'est-à-dire les principes que le parti adopte comme siens. En Belgique, le parti libéral avait également nommé un congrès en 1846 pour arrêter sa *platform*; puis arrive le choix des candidats, le *cauassing*, la chasse aux voix des électeurs, enfin l'élection. En Angleterre, où fonctionne le vrai type du gouvernement parlementaire, le résultat de l'élection détermine la majorité, et la majorité porte au pouvoir les hommes qui représentent le mieux le programme qui a prévalu. Aussi longtemps que la majorité ne se modifie pas, on peut dire quels sont les hommes qui resteront au pouvoir, et quel est le programme qui sera mis à exécution. Un parti n'arrive au ministère que par la majorité, et il n'en sort que lorsque la majorité l'abandonne. Un gouvernement de parti et de majorité est le seul qui donne au régime parlementaire force et efficacité.

En Italie, les choses vont tout différemment. D'abord les électeurs sont en général étrangers aux luttes politiques. Le nombre de ceux qui ont le droit de voter n'est pas grand; il ne s'élève qu'à environ 500,000 sur une population de 26 millions d'habitans, et, comme tout au plus la moitié des électeurs votent, il s'ensuit que la proportion de ceux qui prennent une part active à la vie politique ne monte pas à 1 pour 100 de la population totale. Il semble que la bourgeoisie italienne est encore trop absorbée par ses intérêts privés ou par les affaires locales pour comprendre que son sort et l'avenir du pays dépendent de sa participation aux luttes électorales. Même indifférence de la part de ceux qui peuvent aspirer à l'honneur d'être

élus. Aux approches des élections, les journaux sont remplis de lettres de gens qui déclinent toute candidature. Parmi les députés sortans, beaucoup refusent de se laisser renommer. On a vu récemment plusieurs hommes de mérite, qui devraient comprendre qu'ils se doivent à la patrie, se réfugier avec empressement dans la vie privée. Les hautes et belles fonctions de député semblent non un honneur qu'on se dispute, mais une charge à laquelle se dérobent ceux qui sont le plus dignes de la remplir. Les candidats ne manquent pas cependant, ils sont même trop nombreux; mais, comme la plupart d'entre eux ne représentent pas de grands principes, ou représentent seulement quelque petite coterie, il ne se produit ni larges courans d'opinion, ni utiles débats, ni fermentation d'idées. Il n'y a que de mesquines luttes d'influences personnelles. Les voix s'éparpillent, et le nombre des ballottages est toujours extrêmement considérable.

Sans doute on trouve dans tous les collèges des candidats qui s'intitulent ou que l'on nomme progressistes, conservateurs, avancés, gouvernementaux; mais il n'y a point de programme général auquel les uns et les autres se rallient. Dans chaque région, dans chaque province, dans chaque circonscription électorale, ces noms prennent une signification différente d'après les intérêts locaux qui veulent être défendus, ou d'après les opinions individuelles des candidats. Il en résulte que, l'élection terminée, nul ne peut dire quelle est la nuance qui dominera dans la chambre nouvelle, et quels sont les hommes qui arriveront au pouvoir.

Quand un ministère s'appuie sur une majorité réunie par les liens solides d'opinions communes nettement proclamées et d'un programme commun dont les électeurs exigent la réalisation, il peut agir avec énergie, imposer des réformes, exiger de ses adhérens le sacrifice des dissidences accessoires, imposer une discipline rigoureuse dans l'intérêt de la victoire et au nom de l'intérêt général, faire prévaloir ainsi ses desseins, et gouverner avec autant de suite et de force que les ministres d'un souverain absolu. Plus la lutte sera ardente, plus les partis seront nettement tranchés, et plus un ministère parlementaire aura de pouvoir, car qui l'abandonnerait serait considéré comme un traître. Les députés, retenus par les engagemens pris envers leurs électeurs et par le danger que présenterait toute scission, ne peuvent se faire les organes ni de leurs ambitions particulières, ni des intérêts locaux. Dans les pays où la situation politique a créé cette subordination, on la blâme parfois, on l'appelle servilisme; on vante l'indépendance du député qui sort des rangs et marche à sa guise. Cela peut être utile quand il s'agit d'un penseur éminent, comme M. Mill, qui au sein du par-

lement, ainsi que dans ses livres, semait des idées pour l'avenir, et dont les conceptions sont trop originales pour rentrer exactement dans les cadres établis; mais en règle générale, dans les partis comme dans les armées, il faut de la subordination, de la discipline, de l'union, de la fidélité au drapeau. Dans les luttes parlementaires comme sur les champs de bataille, le succès est à ce prix. C'est ainsi seulement que le gouvernement constitutionnel peut remplir sa mission, et que la probité politique des députés fait respecter le parlement : voilà ce que l'exemple de l'Italie montre avec la dernière évidence.

En Italie, les crises ministérielles sont incessantes. Comme le remarque très bien M. Jacini, on dirait une fantasmagorie d'hommes à portefeuille, qui entrent et qui sortent, suscités, puis renversés par le jeu protéiforme d'influences personnelles, par la faveur ou l'hostilité sans cesse variables de petites coalitions qui se font ou se défont sans qu'on sache pourquoi, de mouvantes coteries sans cesse en train de se décomposer ou de se recomposer. S'agit-il de constituer un ministère nouveau, les hommes qui doivent y figurer ne seront pas désignés, comme en Angleterre, par les circonstances mêmes et par les votes qui auront amené la chute du cabinet démissionnaire. On ne choisira pas les plus compétens ou ceux qui représentent le mieux l'opinion triomphante; non, on sera forcé de prendre un tel parce qu'il dispose de dix ou de vingt voix, tel autre parce qu'il entraînera les Vénitiens ou les Siciliens, un troisième parce qu'il représente un intérêt avec lequel il faut compter. De pareilles combinaisons, même quand elles ne réuniraient que des hommes de premier ordre, ne peuvent donner naissance à un gouvernement fort, car il ne trouvera pas d'appui solide dans la chambre, et il n'y aura dans son sein ni unité de vues, ni identité d'origine. Appelez aux affaires des hommes médiocres, mais qui puissent appliquer toutes leurs facultés à l'administration et aux réformes urgentes, et probablement ils feront quelque bien. Mettez à leur place des Pitt et des Richelieu, s'ils doivent s'occuper de satisfaire les ambitions des uns, de désarmer les rancunes des autres, de prévenir une rupture aujourd'hui, de ramener des mécontents demain, et s'ils ne prolongent ainsi une existence sans cesse menacée que par une série de transactions, d'intrigues, de petites habiletés, ces hommes de génie seront réduits à l'impuissance. Dans une pareille situation, le moindre incident produit une crise politique. Un député se plaint que le chef du cabinet ne l'ait pas salué avec la déférence qui lui est due, un second est furieux parce qu'il n'a pas été convié à un dîner ministériel, un troisième n'a pu obtenir un chemin de fer pour le bourg qui l'a élu, un quatrième n'a pu

faire décorer son cousin, un cinquième a vainement demandé qu'on creusât un port près du village de pêcheurs où il possède de grandes propriétés, tous sont mécontents; chacun réunit quelques amis, une coalition se forme, et le ministère est ébranlé ou renversé.

La plaie des administrations faibles, ce sont les députés sollicitateurs. Ils courent les bureaux pour obtenir des places, des subsides, des faveurs de toute espèce pour leur arrondissement ou pour leurs électeurs, et s'ils sont éconduits ils menacent de passer à l'opposition. Comme ils disposent de quelques voix dans la chambre, ou sont parfois les chefs de quelque petite coterie, il faut les ménager. On a besoin d'eux pour faire passer une mesure importante. L'intérêt de l'état est en jeu : il faudra donc céder à leurs importunités. Un ministère sans majorité de parti est à la merci de toutes les ambitions, de tous les intérêts, de toutes les rancunes.

Les fréquens changemens de ministère ont pour conséquence de faire siéger dans le parlement italien une soixantaine d'anciens ministres. Ceux-ci forment, comme l'a dit spirituellement M. Scialoja, des dynasties déchues, des prétendants au pouvoir qui aspirent à y rentrer pour le bien même du pays, que naturellement ils croient mieux apprécier que tout autre. Parmi ces ex-ministres, les plus remuans ne sont pas les chefs de parti, à qui on pourrait reprocher de l'indifférence plutôt qu'un excès d'ambition; ce sont les hommes secondaires qui veulent s'élever au premier rang, non par la puissance du talent, mais à force d'intrigues. Il ne faut pas attacher à ce mot *intrigues* un sens fâcheux. Quand dans une assemblée il n'existe pas des groupes d'hommes que l'on peut faire marcher ensemble en invoquant certains grands principes, ce n'est que par une série de combinaisons, de concessions, d'habiletés que l'on parvient à faire voter une mesure. L'esprit d'intrigue sera indispensable pour mettre en mouvement le mécanisme parlementaire; il sera plus nécessaire même que l'éloquence ou le savoir.

Une conséquence regrettable résulte de cette situation. En premier lieu, les hommes d'état vraiment supérieurs se dégoûtent d'une vie politique où, pour faire des réformes utiles au pays, il faut mettre en jeu non les grandes qualités qu'ils possèdent, mais les petites finesses qu'ils dédaignent. C'est ainsi que MM. Ricasoli et Peruzzi par exemple parlent de se retirer. Les nobles ambitions se refroidissent, les ambitions mesquines se donnent carrière. Gouverner son pays en vue de sa prospérité et de sa grandeur, c'est sans doute le plus noble emploi des facultés humaines, et aspirer à remplir cette mission est une louable et bienfaisante ambition; mais ce rôle n'est possible que dans un gouvernement absolu ou dans un gouvernement constitutionnel manié par de grands partis politi-

ques. En l'absence de partis semblables, on se dispute les portefeuilles pour les satisfactions de vanité ou d'intérêt qu'ils procurent. Ces rivalités toujours en éveil et en lutte, toujours en quête d'adhérens pour arriver au pouvoir, empêchent un cabinet ferme de durer et entravent l'exécution de toute grande mesure.

L'instabilité des ministères relâche aussi tous les rouages de l'administration. Les ministres n'ont point le temps de s'initier aux affaires de leur département. Ils demeurent ainsi dans la dépendance de leurs subordonnés. Ceux-ci ont peu de déférence pour ces ombres qui passent, et qu'ils font mouvoir à leur gré. Ils ont plus de considération pour ceux qui vont arriver au pouvoir que pour ceux qui l'occupent et vont bientôt le quitter. Un ministre toujours à la veille de tomber ne pourra jamais faire prévaloir ses idées sur la routine des bureaux, ni se faire obéir de la hiérarchie qui dépend de lui. De l'impuissance en politique résultera un mal presque aussi grand, l'inertie ou le désordre dans l'administration.

Le ministère ne pouvant compter absolument sur aucun côté de la chambre, les discussions traînent en longueur ; des incidens arrêtent à chaque instant l'expédition des affaires, et les sessions sont interminables. Elles durent huit à neuf mois, et elles sont d'autant plus stériles qu'elles sont plus longues ; on prononce beaucoup de discours, mais on fait peu de besogne. Il ne reste guère de temps aux ministres pour étudier les besoins du pays et les projets de loi. Toute leur attention est prise par les petites intrigues parlementaires, par les interpellations auxquelles il faut répondre, et par le travail énorme qu'ils ont à faire dans les coulisses pour rallier leurs partisans.

On ne se plaint pas que dans le parlement italien les hommes distingués fassent défaut. Il y en a beaucoup dans tous les genres, et l'on s'en aperçoit à l'élévation des débats et à la sagesse de la conduite. On trouve plutôt qu'il y en a trop. L'inconvénient qui en résulte est double. D'abord, chaque homme éminent étant suivi par un groupe d'adhérens, plus ces chefs sont nombreux, plus il y a de petits corps d'armée qui manœuvrent à part, et plus il est difficile de les faire agir avec ensemble. En second lieu, la vie parlementaire absorbe ainsi beaucoup d'esprits qui pourraient rendre de plus grands services à leur pays, s'ils poursuivaient le cours habituel de leurs études, ou s'ils employaient leur influence à former à la véritable vie politique la localité où ils résident. Jusqu'à présent, la vie intellectuelle a été très disséminée en Italie, et non centralisée comme ailleurs. De même que la plupart des petites villes peuvent se vanter de posséder quelque œuvre d'art, d'avoir donné naissance à quelque artiste ou écrivain illustre, ainsi aujourd'hui encore

elles sont la résidence de quelque homme éminent sous l'un ou l'autre rapport. Chaque localité conservait sa vie propre et son originalité. Aujourd'hui la capitale, avec ses débats politiques qui souvent ne roulent que sur des rivalités personnelles, attire à elle l'attention et la vie. La province en souffre, et la capitale n'en profite guère.

Un régime constitutionnel qui permet au pays de se gouverner lui-même par ses représentans librement élus devrait avoir, semble-t-il, pour effet de mettre en relief les bonnes qualités d'un peuple. D'après M. Jacini, ce régime, tel qu'il est pratiqué maintenant en Italie, aboutit principalement à mettre en activité un défaut du caractère national qui de tout temps a été funeste aux Italiens. C'est cet esprit de jalousie qui au moyen âge les poussait à se combattre sans cesse au risque de voir l'étranger profiter de leurs discordes, et qui plus tard, en des temps plus paisibles, les portait à se soupçonner, à se dénigrer, à se calomnier, au risque d'entacher leur réputation nationale. « Les Italiens, écrivait Ugo Foscolo, sont possédés de cette manie diabolique de la discorde et de la calomnie; héritage fatal de père et de mère, vice funeste inhérent à notre race, et dont, je le crains bien, ni nous ni nos enfans ne parviendrons à nous guérir. » S'ils ont vraiment ce défaut qui, hélas! paraît être aussi un peu le nôtre, les Italiens ont du moins le mérite de ne pas s'en faire accroire. Ils ne se donnent pas pour meilleurs ni plus forts qu'ils ne sont; ils sont assez fins pour comprendre qu'il est plus nuisible de se vanter de qualités qui leur manquent que de s'accuser de défauts qu'ils n'ont pas. La modestie ou l'humilité sont moins dangereuses que la vanité et la suffisance. Ugo Foscolo d'ailleurs était sévère pour ses compatriotes. Il est certain qu'ils valent infiniment mieux qu'au moyen âge. Les jalousies et les rivalités ont disparu comme par magie dans l'admirable mouvement d'opinion qui a fait l'unité de l'Italie. Quand les hommes sont enflammés par une grande et noble passion, leurs défauts cessent de se faire sentir; mais ils reparaîtront, si les circonstances leur donnent libre carrière. Or c'est précisément l'effet que produit le parlement italien maintenant. Comme aucune grande question ne passionne et ne divise les esprits, les discussions journalières ravivent les rivalités personnelles, irritent les jalousies locales, enflamment tous les élémens de discorde qui fermentent dans les chambres. S'il y avait dans le pays et dans le parlement de forts courans d'opinion, des partis bien constitués, ces petites misères disparaîtraient bientôt.

On se plaint aussi beaucoup en Italie de ce que l'on appelle le *regionalisme*. C'est ce que l'on nomme en Allemagne le *particula-*

risme. Voici ce que cela signifie. La péninsule italique est habitée par des populations plus semblables entre elles que celles d'aucun autre pays de l'Europe, sans en excepter même l'Espagne. Néanmoins les différences géographiques, la diversité des coutumes, des traditions historiques, des intérêts locaux qui existaient dans les états dont s'est formée l'unité italienne, n'ont pu disparaître du jour où celle-ci a été proclamée. L'unité a été accueillie par tous et avec enthousiasme; elle était nécessaire pour expulser l'étranger, et nul ne voudrait restaurer les anciennes divisions; mais des diversités qui sont le résultat des siècles, et qui tiennent au fond même de la vie locale, continuent de subsister malgré les lois et malgré la volonté des habitans eux-mêmes. La raison en est simple : nul ne peut changer en un jour ses instincts traditionnels, c'est-à-dire sa nature même, et, à vrai dire, cela n'est pas désirable. Cette uniformité, qui déracine les traditions provinciales, qui extirpe les autonomies locales, qui sacrifie le patriotisme régional au profit d'un patriotisme général, affaiblit un peuple plus qu'elle ne le fortifie. Il est, je crois, démontré aujourd'hui que, si la France avait pu conserver ses états provinciaux en les réformant d'après les principes modernes, la liberté eût eu dans ce pays des racines plus fortes, et le despotisme y aurait rencontré plus de résistances. Le *régionalisme*, qui, comme en Italie, n'est hostile ni à l'unité nationale, ni aux idées modernes, est un bien plutôt qu'un mal, et, loin de vouloir l'anéantir, il faudrait savoir en tirer profit. Seulement il est certain que dans les conditions actuelles le sentiment régionaliste entrave en Italie la marche régulière du mécanisme parlementaire. Les députés, au lieu de se diviser suivant leurs opinions, se partagent d'après les provinces qu'ils représentent. Le ministère doit compter non avec les partisans ou les adversaires de telle ou telle mesure, mais avec les Siciliens, les Lombards, les Piémontais, les Napolitains, les Vénitiens. Les anciennes divisions territoriales, qui n'ont plus d'existence légale, reparaissent au sein du parlement avec leurs vues particulières, leurs exigences et parfois leurs ressentimens. A un moindre degré, c'est la même chose qu'au sein du *Reichsrath* autrichien. Le ministère n'a plus en face de lui des partis qu'il peut convaincre et entraîner, il a des envoyés des provinces qui ont leur mot d'ordre, et avec lesquels il faut composer. Les rivalités provinciales, venant se joindre aux rivalités personnelles, arrêtent à chaque instant la marche de l'administration.

L'instabilité et l'impuissance des ministères qui se succèdent ne font qu'empirer la situation financière, et rendent impossible l'application de tout remède énergique. Les besoins croissans du trésor, le déficit annuel à combler, exigent presque chaque année l'é-

tablissement de nouveaux impôts. Les nouveaux impôts excitent le mécontentement, et provoquent une opposition de plus en plus vive. Cette opposition, qui ne propose aucun moyen pratique de sortir d'embarras, ne peut qu'affaiblir encore le gouvernement, quel qu'il soit, et le pays se trouve ainsi engagé dans un cercle vicieux dont on n'aperçoit pas l'issue.

Il est un autre résultat plus fâcheux encore. La nation perd confiance dans un régime qui marche si mal. Comme le public ne voit pas pourquoi certains hommes arrivent au pouvoir et pourquoi d'autres sont obligés de le quitter, il est porté à ne voir dans le parlement qu'une arène où des ambitieux se disputent des portefeuilles et des places. N'assistant pas à la lutte féconde et élevée de deux grands partis, il s'imagine que ce sont non pas des opinions, mais des appétits qui sont aux prises. De là vient que des accusations de corruption sont si souvent répandues et si facilement accueillies. Sans doute quelques faits blâmables ont été constatés; mais quel est le pays qui est assez irréprochable sous ce rapport pour jeter la pierre à l'Italie? A coup sûr, ce n'est ni l'empire russe avec son régime despotique, ni la république démocratique des États-Unis. Quand on se rappelle quelle était la moralité des employés de l'état dans plusieurs parties de l'Italie d'autrefois, surtout dans le royaume de Naples, on doit avouer que le régime nouveau a produit une immense amélioration, une rénovation presque complète. Néanmoins le public se défie; il croit parfois les contes les plus absurdes. Le parlement perd de la sorte l'autorité et le respect dont il devrait jouir.

Sauf dans deux ou trois villes, les factions anarchiques n'ont jamais exercé une grande influence en Italie; mais le mécontentement produit par l'impuissance du gouvernement et par la détresse financière a pour effet de lui en donner davantage. Bien des gens, même parmi les conservateurs, achètent les feuilles de l'opposition extrême, parce qu'ils y trouvent une critique violente de l'administration, responsable à leurs yeux de tous les maux dont souffre le pays. On arriverait ainsi peu à peu, si cet état maladif devait se prolonger, à la situation de certaines républiques de l'Amérique, incapables de supporter le gouvernement qu'elles ont et non moins incapables de s'en donner un meilleur. L'Italie est encore très loin de cette extrémité; mais, comme le dit M. Jacini, elle est sur le chemin qui y mène.

III.

Dans son *Essai sur les partis politiques*, M. Bonghi, qui est lui-même un membre distingué de la chambre des députés, nous montre clairement par l'histoire de ces dernières années l'impuissance que le manque de partis communique au régime parlementaire. Après la mort de Cavour, M. Ricasoli arrive au pouvoir, et l'occupe avec fermeté et habileté, surtout avec une fière dignité vis-à-vis de l'étranger. En 1862, quoique disposant en apparence d'une énorme majorité, il se retire parce qu'il croit ne pas pouvoir compter sur l'appui de tous ses partisans, mais sans qu'aucun vote ait manifesté cette opposition. M. Ratazzi lui succède : il n'a pas, lui, de majorité, mais il a l'espoir de s'en former une. En attendant, tout reste en suspens; les intrigues politiques se nouent et se dénouent : aucune loi n'est votée. Le pays ne comprend rien à ces évolutions parlementaires, et les premiers symptômes de fatigue et de défiance se manifestent.

A M. Ratazzi succède un cabinet dirigé d'abord par M. Farini, puis par M. Minghetti. Il compte beaucoup d'hommes très-capables, entre autres M. Peruzzi de Florence; mais les oppositions régionales se font jour. Les hommes de l'Italie centrale dominant dans le cabinet, les Piémontais en sont jaloux, et s'allient aux représentans du midi. Au sein même du ministère, beaucoup de divergences se produisent, et plusieurs crises et dislocations partielles ont lieu. La convention de septembre, qui impose la nécessité de transférer la capitale à Florence, et la répression sanglante des troubles de Turin rendent bientôt la situation du ministère intolérable. Un nouveau cabinet se forme sous la présidence du général La Marmora. Depuis la mort de Cavour, c'est le quatrième qui se constitue sans sortir directement du jeu régulier des majorités au sein du parlement. Les élections de 1865 ne font qu'empirer la situation. L'enquête sur les chemins de fer méridionaux et une brochure très vive et très répandue de M. d'Azeglio éveillent partout des soupçons de corruption. Les députés piémontais, quoique plusieurs de leurs hommes les plus capables, comme MM. Lanza et Sella, soient au pouvoir, se jettent dans une opposition intraitable, et s'allient avec les garibaldiens. Ceux-ci sont plus nombreux qu'avant, mais ils portent moins fièrement leur drapeau. Enfin dans beaucoup de collèges les électeurs, atteints par le nouvel impôt sur la fortune mobilière, font des nominations sans autre signification qu'une hostilité morose et chagrine. Aucun grand courant politique n'était venu traverser le pays pour donner aux élections un sens déterminé. Comme le dit

M. Bonghi, la nouvelle chambre fut une vraie Babel où les hommes distingués étaient en grand nombre, mais se trouvaient incapables d'une action vigoureuse et suivie.

La guerre de 1866, l'annexion de la Vénétie, l'expulsion définitive de l'étranger, détournèrent momentanément l'attention de l'arène parlementaire; mais au milieu de ses succès inespérés l'Italie était mécontente et triste, parce que la victoire lui avait échappé et sur terre et sur mer. Le contre-coup de ces échecs amena la chute du ministère La Marmora. M. Ricasoli revint au pouvoir. Bientôt il fut amené à dissoudre la chambre. Encore une fois, aucune question précise ne fut posée aux électeurs. Ni la question financière, ni celle de l'emploi des biens ecclésiastiques n'étaient nettement formulées. A la veille des élections, M. Scialoja fut remplacé au ministère des finances par M. Depretis, sans qu'on pût bien comprendre le sens de ce changement. Le résultat fut comme d'ordinaire une chambre où ne dominait aucune opinion déterminée, et qui se trouva par suite aussi impuissante que les précédentes. M. Ricasoli, âme fière, ardemment dévouée à son pays, mais dépourvue de toute ambition, se retira comme envahi par un insurmontable dégoût de la vie politique. Depuis lors, deux ministères nouveaux se sont encore succédé, et pendant le peu de temps qu'ils ont duré ils ont subi plusieurs modifications.

C'est ainsi que dans le nouveau royaume, qui n'existe guère que depuis une douzaine d'années, il y a eu neuf changements de cabinet, dont aucun n'a été amené par un vote de la chambre, ni déterminé dans sa formation ou dans son programme par le jeu régulier des majorités parlementaires. Plusieurs de ces ministères ont subi des modifications. Celui de M. Menabrea par exemple s'est modifié quatre fois, sans qu'on puisse y trouver d'autres raisons que des questions personnelles. Comment, avec une semblable instabilité, le cabinet le mieux composé pourrait-il déployer l'énergie, l'esprit de suite, indispensables à la bonne gestion des affaires? Comment le régime parlementaire pourrait-il donner les bons résultats qu'on doit en attendre?

Les Italiens ne se font aucune illusion sur la nature et les causes du mal. Ils l'ont décrit avec cette finesse d'analyse qu'ils ont toujours déployée dans les matières politiques, et qui éclate dans les fameux rapports des envoyés vénitiens et dans les écrits de Machiavel; mais où chercher le remède? On en a proposé un grand nombre. M. Scialoja pense que pour constituer des partis il faut d'abord qu'un parti vraiment conservateur se forme et s'affirme. — Fort bien, seulement la difficulté consiste à lui trouver un programme, car les questions extérieures sont résolues, et sur les ques-

tions intérieures, avec beaucoup de divergences individuelles, il n'y a pas deux grandes opinions, deux grands courans d'idées en présence. M. Scialoja pense que les conservateurs devraient proposer trois mesures qu'il croit nécessaires pour maintenir la forme actuelle du gouvernement : d'abord une loi plus sévère pour réprimer les écarts de la presse, dont la licence est sans bornes, et qui ne respecte ni la vie privée des citoyens, ni les institutions établies, — ensuite une interdiction sévère des sociétés secrètes, qui n'ont plus de raison d'être dans un pays de liberté absolue, — enfin une réforme du jury qui le composerait de personnes plus instruites et plus capables d'exercer ces importantes fonctions. Nous ne discuterons pas ici le mérite de ces mesures; mais M. Scialoja se figure-t-il qu'on puisse ainsi faire naître à volonté des partis politiques rien qu'en adoptant un programme? Voyez en Angleterre, aux États-Unis : les partis sortent de la situation même du pays et des événemens. Sans doute ils adoptent un programme, mais ce n'est pas ce programme qui les suscite. Les mesures proposées par l'éminent économiste napolitain auraient d'ailleurs pour effet probable de désunir les conservateurs, loin de les rallier sous une même bannière. Il ne faudrait pas s'étonner si les plus éclairés d'entre eux repoussaient toute mesure de rigueur contre la presse ou contre les associations, car ils doivent savoir par l'exemple des pays libres que le seul moyen d'empêcher que la liberté soit un danger est de ne point y mettre d'entraves. Rien n'est plus périlleux que la liberté qu'on prétend tempérer par une sage compression. C'est le plus sûr moyen de répandre partout l'esprit de rébellion. L'Italie a eu l'honneur de traverser les crises redoutables du sein desquelles elle est née sans jamais porter atteinte à ses libertés. C'est un exemple qu'on ne saurait trop admirer; et, comme elle ne s'est pas mal trouvée de cette expérience si glorieuse pour elle, il est peu probable qu'elle entre dans la voie de la compression au moment où elle est sortie du danger. « Fermer la bouche aux tribuns et briser la plume des écrivains, dit très bien M. Jacini, n'est pas pratiquer l'art de gouverner; celui-ci consiste à rendre inoffensifs les discours des agitateurs et les violences des pamphlétaires. »

Les républicains, peu nombreux, mais ardens, invoquent les souvenirs du moyen âge, et attirent la partie enthousiaste de la jeunesse. Ils disent que l'abolition de la royauté serait le salut de l'Italie. La république est une noble forme de gouvernement, elle n'a qu'un défaut : c'est qu'elle exige des qualités toutes spéciales chez les peuples qui l'adoptent. Les républiques italiennes du moyen âge ne comprenaient qu'une cité avec son territoire, et la forme na-

turelle d'une administration municipale est la forme républicaine; mais lorsqu'il s'agit d'un grand pays où des intérêts divers sont en lutte, et où les difficultés de la politique étrangère viennent compliquer celles de la politique intérieure, l'élection ne créera des pouvoirs à la hauteur de leur mission que si le peuple possède des lumières, du bon sens et une certaine sagesse instinctive. Cette sagesse instinctive, l'Italie la possède; mais avec les états romains, les Calabres et la Sicile, où l'ignorance est encore si grande, est-elle mûre pour la république? Plus on sera convaincu de la nécessité de l'instruction, plus on sera porté à en douter.

D'ailleurs la proclamation de la république ne contribuerait en rien à guérir le mal que nous nous sommes proposé d'étudier dans ce travail. On peut affirmer sans crainte d'être contredit que l'Italie se gouverne elle-même comme si elle était en république. Le roi, fidèle à son serment, remplit ses fonctions constitutionnelles avec la plus scrupuleuse réserve et un tact parfait. Il accepte les ministères qui se succèdent avec une égale bienveillance; il n'est pour rien dans la chute des uns et dans l'avènement des autres. On ne lui reproche aucune ingérence inopportune. Il n'est donc point la cause de l'extrême instabilité du gouvernement; au contraire, il y met plutôt des bornes en maintenant dans certaines régions quelque esprit de suite et quelques traditions. Supposez la royauté abolie : outre un changement de ministère tous les ans, vous aurez un changement de président tous les quatre ans. Aux intrigues parlementaires s'ajouteront les intrigues présidentielles; les questions de personnes domineront plus que jamais, car une proie nouvelle et magnifique, le pouvoir exécutif, serait livrée à la lutte acharnée des ambitions. La guerre civile deviendrait presque inévitable, et vous auriez le Mexique ou le Pérou. Si l'élection, appliquée à la constitution du parlement, ne parvient pas à donner au gouvernement la force et la fermeté suffisantes, ce n'est certes pas en l'étendant à la désignation du chef de l'état qu'on lui en donnerait davantage.

Les partisans de pouvoir fort ont parfois parlé d'un coup d'état comme du seul remède qui puisse être efficace, et de temps à autre des rumeurs venues d'au-delà des Alpes l'annonçaient comme imminent; mais ce sont là de ces aventures dans lesquelles ni un souverain ni un pays ne se jettent de gaité de cœur. L'Italie n'était point dans une de ces situations qui provoquent de pareils attentats, lesquels ne réussissent que quand de grands bouleversements les ont préparés. Jamais le roi Victor-Emmanuel n'y aurait d'ailleurs consenti. Maintenant que l'on a vu pour la seconde fois où aboutissent les coups d'état, même les mieux réussis au début, on peut supposer que les peuples en seront préservés au moins pour quelque temps.

M. Jacini propose une réforme qui nous paraît devoir donner tout au moins quelques bons résultats. D'après cet écrivain, qui connaît et apprécie parfaitement son pays, si le mécanisme parlementaire ne marche pas mieux, c'est en effet parce qu'il n'y a point de véritables partis politiques, et si ces partis ne peuvent se former, c'est parce que les intérêts régionaux sont plus puissans que les opinions et les principes. Les députés sont portés à se diviser par provinces plutôt que par nuances. Les traditions de l'Italie auraient exigé la formation d'un état fédératif; mais il fallait avant tout expulser l'étranger : la concentration de toutes les ressources, une organisation unitaire, étaient donc imposées. Aujourd'hui que l'Italie est une et indépendante, il faut relâcher les liens trop serrés de la centralisation et revenir au système des régions. Le passé de l'Italie, et peut-être son génie, l'ont préparée non pas au gouvernement parlementaire, mais bien à l'administration locale. L'esprit municipal a toujours été actif et puissant dans la péninsule : il y a produit des merveilles. La nouvelle organisation provinciale, qui repose sur les anciennes divisions territoriales, mais dont les institutions sont empruntées à celles de la Belgique, a également donné les meilleurs résultats. Les conseillers provinciaux sont bien composés, et ont fait d'excellente besogne. Ils ont immédiatement voté des sommes importantes pour l'enseignement et pour les routes, et ont grandement contribué ainsi à la régénération du pays.

Dans un manifeste publié récemment et signé par les deux sénateurs Jacini et Ponza di San Martino, le système régional se trouve exposé dans ses détails. Au-dessus des intérêts communaux et provinciaux, il en est d'autres plus généraux qui ne peuvent être bien administrés que dans les limites d'une circonscription plus étendue que celle de la province ou de la commune. Ils sont actuellement du ressort de l'état; mais il en est qui pourraient lui être utilement enlevés, soit parce qu'ils ne regardent pas l'universalité du pays, soit parce qu'ils seraient mieux gérés par des corps spéciaux, pourvu que ceux-ci possédassent la largeur de vues et les connaissances nécessaires. La topographie et l'histoire délimitent dans la péninsule certaines grandes régions qui ne coïncident pas complètement avec les divisions politiques établies par les traités de 1815, mais qui, ayant des racines profondes dans le passé, persistent sous l'uniformité officielle de la centralisation unitaire. Ce sont ces régions qu'il faudrait reconnaître en leur donnant une assemblée représentative et certaines attributions enlevées au domaine de l'état. Cette assemblée serait composée de délégués élus par les conseils provinciaux. Les objets dont ils auraient à s'occuper seraient par exemple les grands travaux d'irrigation, les routes, les ports, les prisons, la

bienfaisance publique, l'instruction supérieure, la tutelle des provinces et des communes en tant que de besoin, le tout conformément aux lois générales. L'utilité de cette réforme administrative serait considérable. D'abord les intérêts régionaux seraient réglés avec plus d'économie et moins de tiraillemens que par le parlement central. Ensuite l'importance des assemblées régionales rappellerait vers la périphérie la vie politique qui aujourd'hui, concentrée tout entière dans la capitale, s'y consume en luttes stériles. Le ministère et le parlement ne seraient pas sans cesse obligés de composer avec les exigences locales, et ils pourraient consacrer leur temps aux intérêts vraiment généraux (1).

La grande réforme présentée par MM. Jacini et Ponza di San Martino avait été déjà préconisée par quelques hommes d'état éminens de l'Italie centrale; mais elle a toujours été repoussée, comme le fédéralisme l'a été en 1790 par la France, parce que le régionalisme semblait mettre l'unité en péril, et que, sous le canon de l'étranger, l'unité était une condition de salut. Aujourd'hui que tout danger a disparu, que Venise et Rome sont délivrées, l'Italie peut se constituer comme elle l'entend. Or l'organisation que M. Jacini propose aurait certainement deux grands avantages. Elle donnerait d'abord un plus libre jeu au mécanisme du parlement central, déchargé désormais d'un grand nombre d'affaires où son intervention est plus nuisible qu'utile. En second lieu, elle procurerait à l'Italie les bénéfices du système fédéral sans compromettre l'unité de l'état. Le système régional sera, je pense, celui que les peuples adopteront dans l'avenir. Il respecte les originalités locales, et maintient ainsi le patriotisme provincial, qui est le plus solide fondement des états. Il exige le moins de sacrifices qu'il se peut pour la conservation de l'unité nationale. Tout en favorisant ainsi la liberté, il met obstacle aux révolutions violentes et brusques parce que la même fermentation n'envahit pas tout le pays à la fois. Les différentes régions ne sont pas agitées par les mêmes causes au même moment, et ainsi les unes servent de contre-poids aux autres, comme le montre clairement l'exemple de la Suisse. Un état fédéral est d'ordinaire très fort pour repousser toute agression de l'étranger, parce que tous ses habitans sont animés d'un ardent

(1) Une décentralisation régionale, semblable à celle que préconise M. Jacini pour l'Italie, pourrait être également très utile à la France. Elle établirait la liberté locale et traditionnelle, qui forme le meilleur rempart contre le despotisme des souverains ou des assemblées. Elle mettrait fin à l'abus que l'on a fait des travaux publics, transformés en moyen de gagner des voix dans les élections ou au sein du parlement. C'est là un mal général qu'on rencontre dans tous les pays où le régime parlementaire s'est trouvé combiné avec la centralisation administrative.

patriotisme : c'est ce que prouve l'histoire de la Grèce, de la Hollande, de la Suisse et des États-Unis ; mais en même temps un semblable état sera moins porté à attaquer les autres parce qu'une guerre offensive ne rencontrera pas le même appui dans les différentes parties du pays.

Ainsi donc, en vue de la liberté de la bonne administration, de la sécurité de la paix, il est à désirer que l'Italie imprime à ses institutions un caractère plus fédératif, dans le sens indiqué par M. Jacini. Il faudrait toutefois, je pense, maintenir une loi générale sur l'enseignement, parce qu'il faut à tout prix dissiper l'effrayante ignorance qui règne dans certaines provinces et établir un niveau commun d'instruction élémentaire. M. Jacini réserve comme objets d'intérêt général, dont la décision doit être maintenue au parlement central, l'armée et la marine, les affaires étrangères, la justice, la statistique, les douanes et les traités de commerce, les postes et télégraphes, la dette, et enfin les impôts destinés à faire face à tous ces services. On arriverait ainsi à un régime qui aurait beaucoup de rapport avec celui de la Cisleithanie autrichienne, et l'on pourrait même pousser la décentralisation plus loin sans danger, parce qu'il règne en Italie un sentiment national et une unité ethnographique qui malheureusement font complètement défaut à l'Autriche.

Resterait à voir si cette décentralisation suffirait pour communiquer aux Italiens cette puissante vie politique qui fait la force de l'Angleterre et des États-Unis. J'en doute, parce que je vois que ce qui manque aux Italiens fait aussi défaut aux Portugais et aux Espagnols. A un phénomène général, il doit y avoir une cause générale. Quelle est cette cause ? Est-ce le climat ? Non, car la Californie et l'Australie, où le génie anglo-saxon se montre aussi vigoureux qu'ailleurs, sont situées sous des latitudes plus chaudes que l'Europe méridionale. Est-ce la race ? Non encore, car l'on voit des peuples de race latine pratiquer le régime représentatif aussi correctement que les Anglais, la Suisse romane par exemple. Est-ce l'influence de la religion et des traditions historiques ? Peut-être. Au fond, le mal provient de ce que le public ne s'occupe pas avec ardeur, avec suite, des affaires publiques. Excepté quand il s'agit de quelque grand objet qui parle au cœur de la nation, comme la délivrance du pays, l'immense majorité est indifférente en fait de politique. Cela provient de ce qu'on ne voit pas le rapport étroit qui existe entre l'intérêt particulier et l'administration de l'état. L'habitude du *self-government* fait défaut. Doit-on s'en étonner ? Dans la vie spirituelle, le fidèle n'a-t-il pas l'habitude et le devoir de soumettre sa volonté à celle de l'église, et de lui demander la

direction qu'il doit suivre? L'initiative individuelle étant énervée dans le domaine religieux, comment ne le serait-elle pas aussi dans l'ordre politique? Quiconque abdique entre les mains d'une autorité infaillible pour les choses de l'âme agira de même pour ses intérêts temporels (1). L'asservissement du fidèle prépare mal le citoyen à l'exercice de la liberté. En Angleterre, en Amérique surtout, l'individu est appelé à tout discuter et à se faire sa destinée. Il ne doit pas obéissance à un prêtre qui pense et décide pour lui. L'affranchissement religieux a préparé l'affranchissement politique. C'est une tradition qui date du XVI^e siècle et qui manque à l'Italie comme à l'Espagne.

Faudrait-il donc désespérer de l'avenir? En aucune façon. Que l'Italie songe à tout ce qu'elle a su accomplir depuis dix ans malgré la marche encore imparfaite du régime parlementaire, et elle se montrera moins sévère envers elle-même. Elle a fondé sa nationalité, elle s'est faite grande puissance, ce qui a coûté à la France, à l'Angleterre, à l'Espagne, des siècles d'efforts et de luttes. Elle a ouvert, développé ses principales sources de richesse; elle a répandu les lumières, purifié les mœurs, retrempé le caractère national. La fortune, il est vrai, l'a comblée de ses faveurs; mais elle n'a manqué ni de prudence, ni de sagesse. Ce qu'il faut maintenant, c'est tirer le public de son indifférence en matière politique, en lui montrant la relation intime qui existe entre les destinées de l'état et le sort des particuliers. Il y a donc une éducation politique à faire, et elle se fera par la diffusion plus grande des lumières et par le réveil de l'initiative individuelle (2).

Notons encore une fois en terminant l'enseignement que la théorie constitutionnelle peut tirer de l'expérience faite en Italie. Au navire à voiles il faut un vent constant qui le soutienne, sinon il ballotte à droite et à gauche, et « fatigue » beaucoup. De même

(1) Ampère raconte à ce sujet une anecdote caractéristique qu'il tenait de Bunsen. Bunsen, se promenant au Forum, aperçoit les lueurs d'un incendie. Il court, il appelle, il crie au feu. Les Romains le regardent étonnés et lui demandent si c'est sa maison qui brûle. Il répond que non, mais insiste pour qu'on apporte du secours. — Cela ne nous regarde pas, réplique-t-on, *tocca al governo*, c'est l'affaire du gouvernement.

(2) Il y a encore une réforme que nous croyons utile à l'Italie, indispensable à la France, c'est de réduire le nombre des membres de la chambre des députés. En France, on croit que la démocratie exige une assemblée nombreuse; c'est le contraire qui est vrai. Plus une assemblée est nombreuse, moins la raison et plus la passion y exerce l'empire. Or le gouvernement démocratique est celui qui a le plus besoin de sagesse, de prudence et de raison, car c'est de tous le plus difficile. Il faut voir les précautions rigoureuses prises aux États-Unis pour que la chambre des représentans ne compte pas plus de 350 membres : justesse de vues et prévoyance qu'on ne saurait trop admirer, exemple qu'on ne saurait trop suivre.

de grands partis sont indispensables à la marche régulière du régime parlementaire. Quand ils font défaut, le gouvernement, n'ayant pas de majorité fixe sur laquelle il peut s'appuyer, flotte au hasard, sans force et sans consistance, quelle que soit d'ailleurs la valeur des hommes qui exercent le pouvoir. L'esprit de parti n'est dangereux que lorsque le débat porte sur les bases mêmes des institutions politiques ou des lois sociales. Dans ce cas, dès qu'il se déchaîne avec quelque violence, il compromet la liberté, car les hommes veulent avant tout la sécurité et l'ordre, et ils y sacrifient la liberté, si celle-ci semble mettre ces biens en péril. Depuis longtemps, en Angleterre, les partis, quoique très nettement séparés, ont pourtant une région commune où ils s'accordent. Ils poursuivent leurs vues avec la plus grande ardeur; mais ces vues ne les divisent pas assez pour qu'ils sacrifient la patrie à la réalisation de leur programme. En France, au temps de la révolution (et par un excès de malheur aujourd'hui encore), en Amérique lors de la lutte entre le nord et le sud, il en était autrement. Les partis combattaient chacun pour une cause qui leur était plus chère que le bien du pays. Pour la faire triompher, ils ne reculaient ni devant la guerre civile, ni devant l'appel à l'étranger. Afin de sauver l'esclavage, les gens du sud étaient prêts à couper en deux la grande république américaine, de même que, pour maintenir l'ancien régime, les Vendéens appelaient les Anglais, et, pour établir je ne sais quel régime communal ou communiste, les fédérés de Paris n'ont pas craint d'engager avec la nation une lutte fratricide en présence de l'ennemi campé aux portes de la capitale. Le bonheur de l'Angleterre actuellement, c'est que tout le monde accepte le régime établi et que nul, sauf en Irlande, ne voudrait sacrifier l'intérêt national à la réalisation de ses vues particulières. L'Italie a le même avantage: il suffit donc qu'un air un peu plus vif souffle dans ses voiles pour qu'elle s'élève à ce degré de prospérité et de bonheur que l'Europe entière désire lui voir atteindre.

ÉMILE DE LAVELEYE.